

199. Séance du 24 janvier 1791

Voir la transcription de cet item

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

199. Séance du 24 janvier 1791, 1791/01/24

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4207>

Copier

Registre (test)

Registre9

Folio105

Type de séanceOrdinaire

Présents

- Albis de Belbèze (d'), Denys
- Castilhon, Jean
- Floret, Jacques
- Gez, Jean
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Latresne (de), Jean Jacques Claire
- Lavedan (de), Jean-Baptiste
- Poitevin, Vincent

ObjetElections

Présentation

Date 1791/01/24

Mentions légales Fiche : Elsa Courant, CNRS - Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la fiche Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

Langue Français

Notice créée par [Jean de Laportalière](#) Notice créée le 24/08/2022 Dernière modification le 26/10/2024

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, suivant
l'usage ancien, l'Assemblée devait avoir lieu
le samedi au soir, le 28 août, au lieu de
la Direction du Département. M. de
Vestrais, faisant rappel à l'ordre, a dit que
l'Académie s'est réunie le 28, mais qu'elle
n'a pu se réunir que le 29, à cause
d'un mauvais temps. La séance a été
tenue au lieu de l'Académie, ils ont
promis de réclamer cette séance qui leur
revient de droit, et qu'ils ont
chausé. L'un des membres du Département a dit
qu'il se chargeait de leur demander aux officiers
municipaux, qu'ils ont été révoqués, de leur
chausé et de leur faire passer M. Jarnet.
On s'est réuni le 29, et on a dit qu'il n'avait pas
pu aller la séance de l'Académie, mais qu'il
se réunissait et qu'il avait écrit cela au
président de l'Académie.

M. Jarnet et M. Floret ont été pris
de l'Académie, et on a décidé de leur
donner un objet de leur communication.

De l'Académie le 28 août 1791

M. Floret
M. Jarnet
M. Goy
M. de Vestrais
M. Carlier
M. Pélissier
M. de Vestrais

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie. M. Jarnet
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie. M. Floret
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

L'Académie a été renvoyée à une
séance pour la délibération sur ce point.
Le 28 août, on a attendu, et elle
s'est réunie le 29, à cause d'un
mauvais temps. Elle a été élue par les
membres de l'Académie.

De l'Académie le 28 août 1791

M. Jarnet
M. Floret
M. Goy
M. de Vestrais
M. Carlier
M. Pélissier
M. de Vestrais

M. de Vestrais a dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. Jarnet
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

M. Carlier a dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. Jarnet
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie. M. Floret
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

De l'Académie le 28 août 1791

M. Jarnet
M. Floret
M. Goy
M. de Vestrais
M. Carlier
M. Pélissier
M. de Vestrais

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.

M. Jarnet et M. Floret ont dit que, selon
le règlement de l'Académie, les membres
de l'Académie doivent être élus par les
membres de l'Académie. M. de Vestrais
a dit qu'il n'y avait pas de doute que
l'Académie n'ait été élue par les
membres de l'Académie.